

Le chiffre

30 millions

C'est le nouveau plafond de cautionnement (à ne pas confondre avec le plafond d'endettement, qui est de 60 millions à Rolle) que le Conseil communal de Rolle a voté mardi soir à une large majorité. Ce plafond était de 8 millions. Cela permettra à la Commune d'octroyer un cautionnement de 25,1 millions de francs à l'Association scolaire et parascolaire de Rolle et environs, qui doit financer la construction de bâtiments scolaires pour un montant avoisinant les 60 millions. Y.M.